

Cadre et déontologie

Certaines règles nous semblent essentielles dans l'animation d'un groupe sur le thème de la pratique réflexive, tout autant que pour un accompagnement individuel. Ces règles garantissent le bon déroulement et la productivité :

Démarche volontaire de la part des participants, non « sanctionnante ».

Inscrire une personne dans un dispositif de développement de la pratique réflexive sans son assentiment conduit souvent à un échec car de nombreuses résistances vont entraver le travail. Nous laissons donc à chaque participant la liberté de prendre la parole ou pas.

Confidentialité des contenus

Dans un souci d'efficacité de la prestation, nous garantissons aux participants la confidentialité de l'ensemble des échanges. Nous garantissons au commanditaire des états d'avancement sur le travail engagé et une synthèse de la prestation anonyme.

Positionnement neutre de l'animateur

L'animateur ne se positionne pas en expert, en celui qui détient les réponses. Son rôle consiste à accompagner les professionnels dans l'élaboration des questions qu'ils se posent sur leurs pratiques, à faciliter l'explicitation. Il est garant du cadre fixé et s'engage à respecter une attitude de neutralité.

Contractualisation des prestations

Après acceptation de la proposition de prestation écrite, nous formalisons un accord mentionnant :

- L'objectif des sessions
- Le calendrier et les horaires
- Le lieu de la prestation
- Les compétences de l'intervenant
- Les limites et les responsabilités de chacun (commanditaire, participants, intervenant...)
- Les modalités de report au commanditaire

Les intervenants

Les intervenants sont tous **psychologues du travail**.

A ce titre, ils possèdent une compétence des entretiens d'explicitations et une expérience de la pratique réflexive.

Ils respectent le **Code de déontologie des psychologues** et appuient chacune de leurs interventions sur des **modèles théoriques validés**.

Ils s'inscrivent eux-mêmes dans une démarche de pratique réflexive au quotidien et consacrent une partie de leur temps à **l'actualisation de leurs connaissances**.

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre contact :

Sylvie LASFARGUES

Responsable du pôle psychopédagogie

Email: s.lasfargues@squadra.fr

+335 62 17 53 83

Web: www.squadra.fr